

Direction Opérationnelle de Bouira.

Sous-direction Technique Opérationnelle.

Département Réseaux d'Accès.

Réf : AT/DO/SDTO/DRA/319/12/2019.

Bouira le : 19/12/2019.



*A*

*Monsieur le Gérant de l'entreprise*

*SARL ETPMI.*

Objet : *Mise en demeure.*

*J'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure suite à votre abandon de chantier, non respect de vos engagements contractuels, notamment responsabilité du cocontractant, le journal de chantier, hygiène et sécurité de travail, nettoyage et règlement de chantier, selon le contrat N°22/2019. Comme je vous informe de l'expiration de votre délai de réalisation du chantier, relatif au travaux neufs de canalisation téléphonique POLE URBAINS 01 A BOUIRA , contrat N°22/2019, et ODS N°54/2019 du 20/06/2019.*

*A cet effet, je vous demande de reprendre les travaux abandonnés, et ce dans un délai n'excédant pas les quarante huit heures (48h), faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (pénalité de retard/résiliation de contrat).*

**Algérie Télécom-SPA**  
Directeur Opérationnel de Bouira

  
Signé:Abdelhaim BOUACHRI